

PV d'assemblées générales extraordinaire et ordinaire

Association CADRES Colmar et Environs

06 février 2024

Centre Théodore Monod, Colmar

Cette AG annuelle s'est déroulée le 06-02-2024 au Centre Théodore Monod à Colmar.

Elle fut précédée d'une AG extraordinaire pour changements de statuts de l'association.

Table des matières

Mot d'accueil de la présidente.....	2
Assemblée Générale extraordinaire pour changements de statuts.....	4
Questions/Réponses relatives aux changements de statuts.....	4
Assemblée Générale ordinaire.....	5
Approbation PV 2023.....	5
Rapport moral de la présidente.....	5
Rapport d'activité.....	6
Manifestations annuelles.....	6
Sorties.....	6
Commission voirie.....	7
Vélo école.....	7
Organisation interne.....	7
Rapport financier.....	7
Élection du conseil collégial.....	8
Constitution du conseil.....	8
Perspectives.....	8
Investissements.....	8
Manifestations à venir.....	9
Points divers.....	9

Présents : Céline Walter, Éloi Desseigne, René Buessler, Catherine Poisson, Brigitte Mutschler, Bernard Gutzwiller, Jean-Marc Huck, Andreas Redl, Suzanne Brand, Martial Vicq, Anne Schve-
rer, Peggy Pierre, Perrine Colliat, Denis Hamman, Patrick Magnan, Pierrette Janus, Daniel
Schmitt, Doris Blaison, Frédéric Hilbert, Jean Peterschmidt, Stéphane Jordan, Didier Nicora, An-
nemie Hilbert.

Excusés : Colette Thommeret, Solange Garin, J-Louis et Alison Ober, Jean Bronner et Danielle
Walter, Gérard Wotling, Véronique Huck.

Mot d'accueil de la présidente

Chers adhérents, merci d'être venus si nombreux assister à ces deux assemblées générales extra-
ordinaire et ordinaires. Nous avons en effet programmé ce soir une AG extra-ordinaire pour
avoir votre approbation sur la rédaction de nouveaux statuts pour notre association.

Ces assemblées seront les dernières que je présiderai puisque lorsqu'en 2019 j'ai pris la prési-
dence de l'association à la suite d'Annemie j'avais annoncé que j'endosserai cette mission
pour 5 ans. Ainsi l'an passé j'ai rappelé aux membres du CA que j'entamais ma dernière année.

Lors de nos discussions au cours de l'année qui vient de s'écouler la question de la succession à
ce poste de président s'est posée et les membres du CA ont décidé de proposer une nouvelle
forme de gouvernance dans l'association sous la forme du conseil collégial dont nous vous expli-
querons tout à l'heure les modalités.

Ce choix de changer de gouvernance répond aux besoins de ceux qui vont rester pour animer et
piloter l'association. En effet je ne vous cache pas que comme dans toutes associations il est dif-
ficile de trouver une personne qui accepte de prendre la suite de la mission et la création de ce
conseil permet de répondre en partie à la problématique en répartissant les responsabilités entre
ses membres. Il ne me semble que notre association jusqu'à maintenant manquait de collégialité,
c'est un fonctionnement auquel nous étions habitués dans les prises de décisions mais cela ré-
pond au souhait de ceux qui restent.

Pour ma part je n'y siégerai pas. Je ne quitte pas pour autant l'association mais ses instances dé-
cisionnaires. C'est un choix tout à fait personnel quant à la nécessité de faire une pause et de
prendre un peu de recul sur cet engagement. Rassurez-vous je ne pars pas fâchée ni contrariée
mais plutôt heureuse. Heureuse d'avoir contribué au fonctionnement de notre association, de
l'avoir menée aux côtés des membres du CA là où elle est actuellement. C'est un peu ma part du
colibri. J'en profite pour les remercier chaleureusement pour leur disponibilité, leur efficacité et
leur conviction autour de la cause du vélo à Colmar et en Alsace et la confiance et le soutien
qu'ils m'ont accordée. Je pars donc aussi rassurée par l'équipe qui va poursuivre le travail,
confiante dans leur choix et leur engagement et je tiens à saluer et d'ores et déjà remercier ceux
qui acceptent de les rejoindre ce soir avec dynamisme et bonne volonté.

Cette nouvelle année marque une nouvelle étape de notre vie associative mais cette vie ne pourra se faire qu'avec vous les adhérents. Par votre investissement lors des appels sur les manifestations, par vos partages, vos réactions, vos commentaires sur les choix qui sont faits et votre exemplarité dans l'usage du vélo vous contribuez à faire avancer la cause du vélo. Alors merci pour votre présence ce soir et à nos côtés tout au long de l'année.

Assemblée Générale extraordinaire pour changements de statuts.

Objectif : répartir différemment l'animation en remplaçant le bureau traditionnel composé d'un président, secrétaire, trésorier et adjoints par un conseil collégial.

Pour cela nous procédons à la lecture par comparaison des anciens et nouveau statuts.

En particulier l'article 7 : "introduction de la notion de conseil collégial" et précisons dans l'article 8 que la composition minimale sera de 7 membres.

Deux fonctions restent attribuées nominativement par an : trésorier et coordinateur; Pour ce dernier les attributions seront définies au cours des premières réunions du nouveau conseil collégial.

La désignation des membres de ce conseil aura lieu au cours de l'assemblée générale ordinaire qui suivra immédiatement cette AG extraordinaire.

Questions/Réponses relatives aux changements de statuts

Q : Où sera domiciliée l'association ? R : chez un membre du conseil, à définir lors de la première réunion.

Q : Autres exemples de conseil collégial réussi : Association "Pas à pas" (Vallée de la Weiss en transition) et La Fourmilière (Logelbach)

Q : Dans l'article 9 du projet : il manque "assemblée GÉNÉRALE annuelle" aux endroits adéquats. R : correction effectuée

Les nouveaux statuts sont adoptés à l'unanimité des votants et l'assemblée extraordinaire est clôturée à 19h40.

La liste des membres sera établie en AG ordinaire et fournie en annexe 2 de ce procès verbal.

Assemblée Générale ordinaire

Approbation PV 2023

Le PV est approuvé par la majorité. Cinq personnes s'abstiennent car absentes l'année dernière.

Rapport moral de la présidente

En 2018 le plan « vélo et mobilités actives » lancé par le gouvernement avait posé une ambition inédite pour faire du vélo un mode de transport à part entière : tripler la part modale du vélo dans les déplacements quotidiens de 3 % à 9 % en 2024.

2024... nous y sommes maintenant. Mais où en sommes nous de cette part modale en France ? Dans le Grand Est et à Colmar ? Difficile de trouver des chiffres récents et publiés. Un document de la FUB datant du milieu des années 2010 avance un chiffre de 6 % de part modale à Colmar. L'impression générale que nous partageons au sein de l'association est que le nombre de vélos à Colmar est en augmentation. Et nous nous en félicitons bien que cela repose davantage sur un ressenti, un constat né de l'observation des cyclistes qui empruntent nos itinéraires habituels que d'une analyse plus précise. Chiffre en augmentation avec ses avantages en terme de visibilité (avec ce qu'apporte également la com' de la Ville de Colmar) et de prise en compte des cyclistes sur la chaussée mais aussi ses inconvénients avec l'augmentation du nombre de vélos, c'est aussi l'augmentation des comportements inadaptés (non respect du code de la route, contre sens, absence d'éclairage...)

Pourtant si le nombre de cyclistes semble augmenter dans notre ville, les effectifs de notre association sont plutôt stables depuis plusieurs années. Cela doit donc nous interroger sur la façon d'aller chercher ce public qui ne nous connaît pas encore et qui permettrait de gonfler les rangs de nos effectifs, d'avoir davantage de poids, de mobiliser davantage de Colmariens avec leurs compétences respectives autour de la question vélo.

Sans surprise la manifestation qui a attiré un peu plus de monde que d'habitude, hors membres de l'association, a été la distribution des kits d'éclairages lors de l'action « Cyclistes Brillez » cet automne : venez c'est gratuit mais rester c'est bien plus engageant ! Alors oui cela fait partie du jeu, de la promotion, de la prévention à destination du grand public mais comment convaincre les personnes d'adhérer pour nous rejoindre ? Comment les convaincre de s'investir davantage au sein de l'association ? Que propose t-on pour attirer davantage de membres ? C'est un des défis que le nouveau conseil collégial va devoir relever dans les années à venir.

Pour autant l'association, depuis plusieurs années maintenant, propose des activités pour tous les goûts et tous les publics. Par la proposition d'activités et de mobilisations très variées, chacun peut trouver une source d'intérêt et de motivation : tenue de stand d'information, action militante plus engagée, animation auprès des jeunes, vélo-école à destination des adultes et balades et sortie... A toutes les périodes de l'année. On espère que chacun d'entre vous y trouve son compte.

Enfin concernant les actions à destination des collectivités et des pouvoirs publics, il reste encore beaucoup de chemin à faire. Si les rencontres avec les services municipaux se sont fait plus régulières ces deux dernières années on peut constater que le rythme politique n'est pas le rythme associatif, que les budgets et les choix politiques ne permettent pas toujours d'avancer aussi vite que nous le souhaitons obligeant parfois les membres à un suivi laborieux et de longue haleine afin de gagner quelques maigres victoires ici et là. C'est un travail parfois usant, utile oui mais parfois décourageant à mener. Il en faut de la conviction et de la motivation pour poursuivre la lutte ! Lutte qui pourra être amplifiée grâce au suivi des actions de notre fédération de rattachement, la FUB (Fédération des usagers de la bicyclette), porteuse de projets sur le territoire national et au plan local et qui offre une vraie visibilité sur le militantisme vélo dans toutes la France mais aussi grâce au regroupement avec d'autres associations alsaciennes. Car en nous fédérant au niveau local, avec la constitution du Collectif Vélo Alsace dont le CADRes fait partie prenante, cela va renforcer notre positionnement auprès des collectivités.

L'année 2023 s'achève donc avec de belles perspectives pour notre association et nous souhaitons vivement votre soutien et votre présence pour poursuivre cette dynamique.

Rapport d'activité

Manifestations annuelles

Nous avons passé en revue les actions annuelles de l'association, telles que la Foire Ecobio, Mes courses à vélo, l'Apéro des vélotafeurs, le Festival du voyage, Cyclistes Brillez !

D'autres rencontres et évènement ont eu lieu, tels que la Journée du vélo transfrontalière sur le Rhin, la Parade de la Journée "sans" voiture (dont il faudra redéfinir les modalités pour une participation ultérieure), le Critérium cycliste, et les Quartiers d'été...

Nous avons également accompagné l'entreprise Liebherr – Mining dans sa démarche "Employeur Pro Vélo" et participé avec le personnel de la cité administrative aux essais de vélo à assistance électrique dans le cadre du projet Goodwatt.

Sorties

En marge de nos activités principales, nous avons également organisé ou participé à quelques sorties, dont une Balade pique-nique à Kaysersberg, le Slow-up de Bâle, une sortie VAE (vélo à assistance électrique), une Sortie sur voie verte et la Véloration à Kingersheim.

En outre la rencontre "Fresque de la mobilité" à Châtenois a donné naissance au Collectif Vélo Alsace auquel nous prenons part. Celui-ci vise à fédérer les actions entreprises localement par chaque association partenaire et à promouvoir le vélo dans les villes petites et moyennes d'Alsace.

Commission voirie

Notre association est amenée à rencontrer les collectivités locales lors de débats sur la thématique du vélo. Nous soulignons les bons contacts avec la municipalité que nous rencontrons 4 fois par an en commission voirie.

Nous aimerions également bénéficier de la même écoute avec la CEA, avec laquelle la multiplicité des intervenants rends la recherche du bon interlocuteur difficile.

Vélo école

Celle-ci a lieu sur le parking de la patinoire, rue Schumann le samedi matin, du printemps à la fin de l'automne et hors vacances d'été.

Outre les cours hebdomadaires les intervenants ont participé à :

- Rencontre nationale des vélo-écoles à Oullins en banlieue lyonnaise ;
- Partenariat avec le collège Molière ;
- Formation aux premiers secours des bénévoles (PSC1).

Organisation interne

- Mise en place du plateforme collaborative informatisée pour le conseil d'administration.
- BiCyclette mensuelle (Lettre d'information aux adhérents) ;
- Réunions régulières du CA ;
- 4 réunions avec les adhérents.

Rapport financier

Annemarie Hilbert présente le bilan de l'année écoulée, après approbation des réviseurs aux comptes Anne Schverer et Bernard Gutzwiller qui lui donnent quitus pour sa gestion.

Le bilan est validé par approbation à l'unanimité et donné sur le tableau récapitulatif en annexe 1.

Les cotisations de 3 et 5 € sont maintenues afin de pouvoir maintenir l'accès à l'association à le monde, montants que l'on peut bien sûr assortir d'un don.

Élection du conseil collégial

Constitution du conseil

Prénom	Nom	Poste
Éloi	Desseigne	Coordinateur
Jean-Marc	Huck	Trésorier
Didier	Nicora	Membre issu du bureau précédent
Annemarie	Hilbert	Membre issu du bureau précédent
Véronique	Huck	Membre issu du bureau précédent
Denis	Hamman	Membre entrant
Fabien	Marteau	Membre entrant
Peggy	Pierre	Membre entrant
Marc	Lagarde	Membre entrant

Ce Conseil collégial est adopté à l'unanimité.

Membres du conseil d'administration sortants :

Prénom	Nom	Poste
Céline	Walter	Présidente
Sébastien	Gazal	Trésorier

Perspectives

Fonctionnement : le conseil nouvellement créé se réunira sous peu afin de définir son mode de fonctionnement et d'attribuer les postes nominatifs à deux membres

Investissements

Nous allons concrétiser rapidement notre projet d'acquisition d'une remorque vélo de grosse capacité, à usage principal de la vélo-école et des transports de matériels associatifs lors des manifestations à Colmar.

Manifestations à venir

- 6 et 7 avril Festival "Du bout de la rue au bout du monde"
- Week-end de l'Ascension Foire Éco-Bio 2024
- 1er juin Convergences des Vélorutions vers Mulhouse
- Reprise de la vélo-école au printemps
- Toutes les actions annuelles énumérées plus haut.
- Réflexion sur notre présence sur les réseaux et toilettage du site internet de l'association.

Points divers

Discussion sur la circulation sur le pont de la rue d'Altkirch, zone éminemment problématique pour les cyclistes et piétons qui se partagent deux bandes de circulation de 80 cm.

Présentation du film « Vélorution 2023 » vers Kingersheim, à laquelle ont participé des membres de Cadres.

L'assemblée générale est clôturée et suivie d'un pot de l'amitié.

La Présidente

Céline Walter

Le Secrétaire

Éloi Desseigne